**CONSULTATION – QUESTIONNAIRE SUR LES TIC**

Nous vous saurions gré de prendre 20 à 30 minutes de votre temps pour participer à cette enquête menée par l'UIT, l'UNESCO, Microsoft, G3ict, l'International Disability Alliance et la Fondation Telecentre.org.

Notre objectif est de déterminer les avantages concrets que l'utilisation des TIC apporte dans les programmes de développement intégrant le handicap, les obstacles qu'il reste à surmonter et les mesures concrètes qu'il faut prendre pour parvenir à un développement inclusif et à une société dans laquelle les personnes en situation de handicap sont à la fois les bénéficiaires et les agents du cadre de développement international.

Les résultats de cette enquête viendront alimenter le processus préparatoire de la Réunion de haut niveau sur le handicap et le développement. Le thème général de cette réunion à laquelle sont conviés des chefs d'Etat et de gouvernement et qui se tiendra le 23 septembre 2013 sera "La voie à suivre: un programme de développement qui tienne compte de la question du handicap". Ces résultats seront aussi publiés à la mi-juillet 2013 à l'adresse <http://www.itu.int/accessibility>.

Pour toute demande d'information, veuillez prendre contact à l'adresse accessibility@itu.int.

Les possibilités offertes par les TIC

**Question 1.a Dans quelle mesure les TIC améliorent-elles actuellement l'accès des personnes handicapées aux activités sociales et économiques?**

Echelle:

5: Dans une large mesure

4: Dans une moyenne mesure

3: Dans une certaine mesure

2: dans une moindre mesure

1: Pas du tout

**Instructions: pour répondre à la question, veuillez inscrire dans chaque case du tableau le chiffre qui correspond à votre point de vue.** Par exemple, si votre réponse à la question "Dans quelle mesure Internet améliore-t-il l'accès des personnes handicapées aux soins de santé?" est "dans une moyenne mesure", inscrire 4 dans la case correspondante.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Classement |
|  | Sites web | Dispositifs et services mobiles  | Téléviseurs et services télévisuels | Radio | Autres technologies et technologies émergentes |
| Soins de santé |  |  |  |  |  |
| Enseignement primaire |  |  |  |  |  |
| Enseignement secondaire  |  |  |  |  |  |
| Enseignement supérieur, formation professionnelle, formation continue  |  |  |  |  |  |
| Emploi  |  |  |  |  |  |
| Autonomie de vie |  |  |  |  |  |
| Services de l'administration publique |  |  |  |  |  |
| Participation à la vie politique et à la vie publique |  |  |  |  |  |

**Question1.b Parmi les pratiques/normes ou technologies d'assistance qui ont fait leurs preuves, lesquelles mettriez-vous en avant pour souligner la contribution des TIC à l'intégration économique et sociale? Ces pratiques peuvent concerner les activités économiques et sociales énumérées au point a de la Question 1 ci-dessus ou d'autres activités qui ne sont pas mentionnées.**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

Obstacles à l'accessibilité et risques associés

**Question 2.a Quels sont les trois principaux obstacles qui limitent l'utilisation des TIC dans le programme de développement intégrant la question du handicap?**

**Instructions: pour répondre à la question, veuillez inscrire dans chaque case du tableau la lettre qui correspond à votre point de vue.** Par exemple, si votre réponse à la question "Quels sont les trois principaux obstacles sur le plan de l'accessibilité qui limitent l'utilisation des TIC dans les soins de santé" est: Absence de mise en oeuvre d'une politique et/ou absence de mécanismes efficaces de mise en oeuvre (J); Les décideurs n'ont pas conscience des obstacles qu'il faut surmonter (G); Absence de normes et de lignes directrices internationales (D); veuillez inscrire: J, G, D dans la première ligne du tableau.

Liste des obstacles retenus

• A: Pas d'accessibilité aux dispositifs utilisant les TIC

• B: Accès limité à la technologie

• C: Coût des technologies d'assistance

• D: Absence de normes et de lignes directrices internationales

• E: Les fournisseurs de dispositifs utilisant les TIC connaissent mal les besoins des personnes handicapées et les débouchés commerciaux correspondants

• F: Les personnes handicapées ne sont pas suffisamment conscientes des possibilités qu'offrent les TIC pour faciliter leur intégration économique et sociale

• G: Les décideurs connaissent mal les obstacles à surmonter

• H: Absence de politiques en faveur d'une généralisation de la mise à disposition de TIC accessibles

• I: Absence de participation des organisations de personnes handicapées à l'élaboration des politiques

• J: Absence de mise en oeuvre d'une politique et/ou absence de mécanismes de mise en oeuvre efficaces

• K: Absence de formation pour les professionnels des technologies de l'information

• L: Manque de compétences en matière d'accessibilité parmi les spécialistes de la réadaptation

• M: Manque de compétences des personnes handicapées dans le domaine numérique

• N: Autres obstacles – veuillez préciser ci-après

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Obstacle 1 | Obstacle 2 | Obstacle 3 |
| Soins de santé |  |  |  |
| Enseignement primaire |  |  |  |
| Enseignement secondaire  |  |  |  |
| Enseignement supérieur, formation professionnelle, formation continue |  |  |  |
| Emploi  |  |  |  |
| Autonomie de vie |  |  |  |
| Services de l'administration publique |  |  |  |
| Participation à la vie politique et à la vie publique |  |  |  |

**Question 2.b Si vous avez choisi "autres obstacles" dans la Question 2.a, veuillez préciser en quoi ces obstacles empêchent la participation des personnes handicapées aux activités économiques et sociales sélectionnées?**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**Question 3 L'utilisation des TIC pourrait-elle imposer de nouveaux obstacles aux personnes handicapées et à la société dans son ensemble?**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

La voie à suivre

**Question 4.a Pour chacune des parties prenantes indiquées dans la liste, quelles seraient les trois mesures prioritaires à prendre pour tirer parti des possibilités qu'offrent les TIC dans les activités de développement?**

**Instructions: Pour répondre à la question, veuillez inscrire dans chaque case du tableau ci‑dessous la lettre en regard de la mesure prioritaire correspondant à votre point de vue:**

Liste des mesures prioritaires retenues

• A: Renforcer les activités de recherche-développement, afin de concevoir de nouvelles solutions fondées sur les TIC pour les personnes handicapées

• B: Accorder une place centrale à l'utilisation du principe de conception universelle

• C: Abaisser le coût des technologies d'assistance

• D: Participer aux travaux des organismes internationaux de normalisation, afin d'élaborer des normes sur des TIC accessibles ou d'harmoniser les normes existantes

• E: Intégrer des normes en matière d'accessibilité dans les politiques relatives à la passation de marchés

• F: Sensibiliser les fournisseurs de TIC aux besoins des personnes handicapées et aux débouchés commerciaux correspondants

• G: Sensibiliser les personnes handicapées à l'utilité des TIC pour faciliter leur intégration sociale et économique

• H: Sensibiliser les décideurs aux obstacles à surmonter en matière d'accessibilité

• I: Mettre à jour la législation en matière de handicap afin d'inclure les TIC dans la définition juridique de l'accessibilité

• J: Concevoir des politiques générales destinées à favoriser la généralisation de la mise à disposition de TIC accessibles

• K: Diffuser des politiques générales visant à promouvoir la mise à disposition de TIC accessibles

• L: Faire participer les organisations de personnes handicapées à l'élaboration des politiques

• M: Mettre en oeuvre des politiques générales destinées à promouvoir la généralisation de la mise à disposition de TIC accessibles ou concevoir des mécanismes de mise en oeuvre efficaces

• N: Former des professionnels des technologies de l'information à l'accessibilité des TIC

• O: Former des spécialistes de la réadaptation à l'accessibilité des TIC

• P: Former les personnes handicapées à l'utilisation de TIC accessibles

• Q: Autres mesures prioritaires: veuillez préciser ci-dessous

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Mesure prioritaire 1 | Mesure prioritaire 2 | Mesure prioritaire 3 |
| Gouvernements  |  |  |  |
| Organisations intergouvernementales |  |  |  |
| Secteur privé |  |  |  |
| Organisations de personnes handicapées |  |  |  |
| Organisations de la société civile |  |  |  |

**Question 4.b Si vous avez choisi d'autres mesures prioritaires dans la Question 4.a, veuillez préciser comment ces mesures permettraient de tirer parti du potentiel des TIC dans les activités de développement.**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**Question 5 Convient-il selon vous de faire intervenir d'autres parties prenantes? Quelles seraient les mesures concrètes à prendre?**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**Question 6.a A votre sens, quel rôle devrait jouer le système des Nations Unies pour veiller à ce que les TIC fassent partie intégrante et soient le moteur d'un programme de développement tenant compte de la question du handicap pour l'après-2015? Veuillez classer les réponses ci-après par ordre d'importance.**

Veuillez classer les quatre fonctions ci-après par ordre d'importance décroissant en mettant une croix dans la colonne correspondante (de 1 à 4). Si vous estimez par exemple que le rôle le plus important du système des Nations unies est de superviser et d'évaluer les activités de développement aux niveaux mondial, régional et national, veuillez mettre une croix ("x") à la troisième ligne de la colonne 1.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Mener à bien des activités opérationnelles destinées à répondre aux objectifs visant à tenir compte de la question du handicap dans les activités de développement. |  |  |  |  |
| Organiser des campagnes de sensibilisation et de mobilisation afin de susciter l'adoption de mesures concrètes |  |  |  |  |
| Superviser et évaluer les activités de développement aux niveaux mondial, régional et national |  |  |  |  |
| Analyser les résultats pour déterminer si les politiques, les programmes et les projets de développement sont efficaces  |  |  |  |  |

**Question 6.b Souhaiteriez-vous citer un autre rôle que pourrait éventuellement jouer le système des Nations Unies?**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**Question 6.c A votre sens, quel rôle devrait jouer le secteur privé pour veiller à ce que les TIC fassent partie intégrante et soient le moteur d'un programme de développement tenant compte de la question du handicap pour l'après-2015?**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**Question 7.a Au niveau national, quels indicateurs, nouveaux ou existants, permettraient aux décideurs d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre, sur le plan national, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et dans l'établissement d'un programme de développement socioéconomique intégrant la question du handicap, à l'aide des TIC et grâce à ces technologies au niveau national?**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**Question7.b Au niveau international, quels indicateurs, nouveaux ou existants, permettraient à la communauté internationale d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre, à l'échelle mondiale, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et dans l'établissement d'un programme international de développement tenant compte de la question du handicap, à l'aide des TIC et grâce à ces technologies.**

|  |
| --- |
| Veuillez indiquer votre réponse dans cet encadré. |

**PROFIL des entités répondant au questionnaire**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l'organisation  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Site web de l'organisation (URL) | http://www. |

|  |  |
| --- | --- |
| Type d'organisation  | Veuillez sélectionner, dans l'encadré ci-dessous, le type d'organisation.Gouvernement nationalOrganisation intergouvernementaleSecteur privéOrganisation de personnes handicapéesOrganisation de la société civile |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Personne à contacter** |  |

*Note: Les informations relatives à la personne à contacter n'apparaîtront sur aucun site web ni aucune publication*

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de famille |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Fonctions |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Adresse |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Adresse électronique |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Téléphone |  |

**Réunion de haut niveau sur le handicap et le développement, 2013 – Prenez part à la consultation sur les TIC**

*Vous êtes ici* Page d'accueil > Domaines d'action de l'UIT > Accessibilité

Partager cette page



Le 23 septembre 2013, la communauté mondiale se retrouvera à New York à l'occasion de la **Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le handicap et le développement** afin de déterminer les mesures à prendre pour renforcer l'action menée pour faire en sorte que les questions de l'accessibilité et de l'intégration des personnes handicapées soient prises en compte dans toutes les activités de développement.

A l'appui de cette manifestation, l'UIT, conjointement avec l'International Disability Alliance, le G3ict et Telecentre.org ont établi le questionnaire suivant afin de recueillir les points de vue des gouvernements, du secteur privé et de la société civile sur la façon dont l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) peut contribuer à l'établissement d'un programme de développement intégrant la question du handicap. Les résultats de cette consultation seront soumis, pour examen, aux chefs d'Etat et à d'autres participants de haut rang qui assisteront à la réunion. **Faites part de votre point de vue et contribuez à l'élaboration du futur programme sur le handicap et le développement!**

**La consultation débutera le 20 mai 2013 et s'achèvera le 10 juin 2013.** Si vous avez des problèmes pour remplir le questionnaire, contactez-nous à l'adresse accessibility@itu.int et nous vous fournirons une version accessible du questionnaire.

**AUTRES VERSIONS DU QUESTIONNAIRE**

Une version de l'enquête sera prochainement disponible dans les 6 langues officielles (25 mai 2013).

**BESOIN D'AIDE?**

Si vous avez des problèmes pourremplir le questionnaire, contactez-nous à l'adresse accessibility@itu.int et nous vous fournirons une version accessible du questionnaire.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_